



académie
Toulouse

jeunesse
éducation
recherche



Collège Les Cèdres

Téléphone
05.63.59.62.97
Télécopie :
05.63.72.51.09

Courriel :
ce.0810961e@ac-toulouse.fr

Adresse postale :
5 BVD SIZAIRE
BP 60164
81103 CASTRES Cedex

SECTION SPORTIVE SCOLAIRE – SECTION RUGBY

Objet : Dossier de candidature 2017

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-joint la fiche de candidature pour l'inscription de votre enfant en section rugby au collège les Cèdres. Cette fiche est à compléter et à retourner au collège pour **le mercredi 24 mai 2017** délai de rigueur. Vous devrez également joindre une lettre de motivation rédigée par votre enfant ainsi que les bulletins trimestriels en votre possession.

Je vous informe que les sections sportives scolaires sont régies par la circulaire n°2011-099 du 29 septembre 2011 qui précisent les attentes de ce dispositif. Vous trouverez ci-dessous un résumé des objectifs assignés aux sections sportives.

OBJECTIFS DE LA SECTION SPORTIVE :

- Suivre une scolarité normale.
- Former des jeunes joueurs à potentiels, licenciés ou non dans un club, en les sensibilisant au travail physique, technique, tactique, mental.
- Motiver les élèves en leur donnant l'occasion de progresser, et être valorisés dans le sport qu'ils affectionnent, d'exprimer des compétences qui peuvent contribuer à leur réussite scolaire et à leur reconnaissance sociale.
- Développer leur goût de l'effort et les aider à mesurer les conséquences d'un travail suivi et régulier.
- Les ouvrir sur l'extérieur et développer leur autonomie ; leur permettre d'acquérir une culture d'équipe et de vivre dans le cadre d'une solidarité collective.
- Les aider à évoluer dans une bonne hygiène sportive et de vie quotidienne et adopter des comportements de sécurité pour eux-mêmes et pour les autres.
- Participer à leur éducation citoyenne en les rendant capables de construire leur projet de formation avec patience et rigueur.
- Contribuer à l'ambiance sportive de l'établissement.

La commission d'admission se réunira début juin. Vous serez alors informés par courriel ou par téléphone de la décision. En cas de refus, les raisons vous seront annoncées. Pour les élèves acceptés, un dossier d'inscription plus complet sera à fournir. L'ensemble de ces documents vous seront alors transmis fin juin.

- La fiche d'inscription à l'association sportive du collège**
- La fiche médicale** complétée par un médecin du sport
- L'électrocardiogramme (ECG de repos)** réalisé par un cardiologue
- Le contrat moral** signé par l'élève, ses parents.

Les dossiers devront être complétés pour la rentrée de septembre.

En restant à votre disposition, recevez, Madame, Monsieur, nos salutations sportives.

Stéphan GARIGLIO, professeur coordonnateur de la section rugby